

Le marchand de balais

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« C'étoait in homme qu'auoit deus affants; v'la que l'pu jeune ai dit a son père: y faut qu'vous m'donnass tortout ce c'qui m'ervi d'mon bieu. L'père leuz ai don fait l'partache ed tortout ce c'qu'il auoit. »

(Patois de Sommepey, Marne.)

« Ein houm avout daoux enfants; et l'pus jouné dit à son peire: mon peire, d'neil min ça qu'det m'r'veni d'voute bien. Et lu peire louil en feist l'patage. »

(Patois de Possesse, arr. de Vitry-le-François.)

« In home avée dioux eifeins; et l'pus dzouné di a son peire: mon peire, bailleume c'que dze daye avaye d'voute bian. Et le peire y eé fée d'in kéo ce partadze là. »

(Patois de Courtisols, arr. de Châlons-s.-Marne.)

« Ein haume evo deux gacheneu; le pu jeune é di ai sou paire: mon paire, baillez mei c'que du m'reveni de not' bié. »

(Patois de Langres, Haute-Marne.)

« In houmo avo deux gaichons, dont lou pu jeue dijt à son peire: mon peire, beillez moi c'que dei me rvuni de vot bié. Et lou peire leux feist lou peertiège de son bié. »

(Patois ricetou, Aube.)

Arrêtons-nous ici, pour cette fois; nous verrons à donner quelques exemples encore, choisis parmi les patois se rapprochant le plus de ceux de chez nous.

TOUT S'EXPLIQUE

UN paysan amène l'autre jour une vache au marché.

Un boucher se présente. Vendeur et acheteur ne peuvent tomber d'accord sur le prix. Après de longs et laborieux marchandages, ils parviennent enfin à s'entendre sur la somme, à condition toutefois que le boucher tue sa bête immédiatement et en donne la cervelle au paysan.

Le campagnard s'en va faire ses commissions en ville, le boucher, abattre la vache.

Puis, sans plus se soucier de sa promesse qu'un poisson d'une pomme, ce dernier se fait apprêter la cervelle dans un établissement voisin et, en compagnie de quelques amis, fait de plantureux « dix-heures ».

Au moment de s'en retourner chez lui, le paysan revient à l'abattoir pour réclamer la cervelle promise.

Embarras du boucher.

Enfin, risquant son va-tout, celui-ci dit :

— Je suis bien embêté, il m'en arrive une toute forte. Croyez-vous bien que la vache que vous m'avez vendue n'a point de cervelle? J'ai eu beau chercher, pas moyen d'en trouver une, tant petite qu'elle soit.

Le paysan, tout d'abord interloqué, fait ensuite :

— Tot parâi, l'est onco bin possibillio; la pourra bîté sè laissivè todzo cornâ pè lè z'auto.

NEB.

DES JOURNAUX INTÉRESSANTS

NON, vrai, les journaux ne sont pas justes ! Ils nous serinent des semaines durant avec les événements de Turquie, la révolution persane, la grève des P. T. T., les voyages de Guillaume II, d'Edouard VII, de Victor-Emmanuel III, d'Alphonse XIII, enfin de tous les numéros de monarques, grands et petits. Ils nous servent de copieux comptes rendus — trop copieux, souvent — des délibérations des Chambres fédérales, du Grand Conseil ou du Conseil communal, ne nous faisant pas grâce d'un discours, pas même de celui de M. X..., qui a importuné demi-heure l'assemblée, pour lui apprendre, chose dont personne n'a cure, qu'il est d'accord avec quelque honorable préopinant. Mais ils sont muets ou presque sur ce qui se passe chez vous, par exemple, chez moi ou chez un quiconque de ces obscurs mortels auxquels

ils donnent à l'occasion, sans compter, du « chers lecteurs » ou « aimables lectrices », etc.

Est-ce équitable, je vous le demande ?

Que M. Fallières éternue, et toute l'Europe, immédiatement informée, de lui répondre : « A vos souhaits ! »

Que Guillaume II glisse sur une pelure d'orange, et télégraphe avec ou sans fil, téléphone, etc., d'en porter aussitôt la nouvelle aux quatre points cardinaux.

Que quelques personnages officiels ou de marque se mettent à table, sous un prétexte quelconque — il y a tant de prétextes à bons dîners, ne serait-ce que la gourmandise — le lendemain, parfois le jour même, tous les lecteurs des journaux savent par le menu, sinon tout ce qu'ils seraient curieux de savoir et pour cause, du moins ce qu'il importait aux dîneurs de faire connaître *urbi et orbi*.

Mais vous, mais moi, mais nous tous, pauvres mortels, sans couronne, sans titre ni mandat quelconque, il nous faut être dans l'obligation de chercher un emploi, il nous faut avoir un piano à vendre ou une chambre à louer, nous marier ou mourir, dures extrémités, pour avoir une petite place dans les journaux, et en payant encore !

Non, mille fois non, ce n'est pas juste !

Aussi bien comprenons-nous les légitimes doléances et les protestations de nombre d'obscur lecteurs de journaux, qui en ont assez à la fin de vivre à huis-clos et qui entendent, eux aussi, mettre, par la voie de la presse, l'univers au fait de ce qui cuit dans leur marmite, à la réserve, bien entendu, de ce que tout le monde sait, se chuchote à l'oreille et qu'on aimerait mieux qu'il ignorât.

Un mouvement se dessine, dont quelques journaux n'ont pas su ou pu se défendre. Il leur faut désormais s'attendre de plus en plus à de fréquentes visites de leurs « chers lecteurs » ou de leurs « aimables lectrices ».

D'ailleurs, n'avons-nous pas déjà, dans les journaux, les comptes rendus d'ouvrages littéraires ou artistiques, de conférences, de récitals, etc., faits par les auteurs eux-mêmes de ces ouvrages, de ces conférences, de ces récitals, avec un touchant oubli de la modestie et de la bienséance ?

Donc, lecteurs et lectrices viendront à la rédaction :

— M. le rédacteur, diront les uns, je vous prie d'informer vos lecteurs que j'ai eu hier quelques amis à souper. Oh ! un menu tout simple, un jambon aux choux, mais un vrai jambon de campagne, et bien arrosé : un Désaley six à réveiller les morts.

— M. le rédacteur, dira, le sourire aux lèvres, les yeux suppliants, une gracieuse lectrice, vous seriez très aimable de vouloir bien annoncer à vos lecteurs que depuis hier je porte une toilette nouvelle, dont voici la description et qui, dit-on, me sied à ravir. Du reste, vous pouvez juger.

Comment refuser ? Galanterie oblige et le féminisme est à la porte ; c'est le moment d'être bien avec lui.

Et c'est pour la même raison que le journaliste ne pourra, le lendemain, boudier à une jolie visiteuse, qui lui dira :

— Honoré M. le rédacteur, je suis la couturière qui a confectionné la toilette de Mme X..., dont vous avez parlé hier. Oserais-je vous prier de vouloir bien, en quelques lignes, le dire dans votre journal ?

Ce sera une bonne maman qui, le front plissé, les yeux gros et battus, viendra annoncer à M. le rédacteur que son bébé a la coqueluche : « Le pauvre petit souffre atrocement, il a des accès terribles ; son père et moi n'avons fermé les yeux de la nuit. Un entrefilet dans votre journal, à titre de consolation, s. v. p. ».

Le jeune Y. informera les lecteurs de jour-

naux qu'ayant bien réussi son examen, son père, comme récompense, lui a fait cadeau d'une superbe bicyclette retro (marque X...).

La jeune Z. fera connaître à tous que, à l'occasion de sa première communion, elle a reçu de ses parents un magnifique piano.

Enfin, jeunes et vieux, hommes et femmes, pauvres et riches, viendront tour à tour solliciter des rédacteurs de journaux quelques lignes pour annoncer à l'univers tous leurs faits et gestes, toutes leurs joies, toutes leurs misères. On saura ainsi que M. X. a ses rhumatismes, que Mme N. a fait ses confitures, que M. R. célèbre ses noces de plomb, d'étain, d'argent, d'or ou de diamant, que Mme C. a changé de bonne, que M. E. a eu le bonheur de voir sortir un de ses lots turcs, égyptiens ou autres, que M. T. est dans le plus complet dénuement, etc., etc.

C'est alors qu'on ne pourra plus dire qu'il n'y a rien » dans les journaux !

J. M.

LE MARCHAND DE BALAIS

LES beaux balais, mesdames, les beaux balais de paille de riz ! qui veut un beau balai ? Allons, mesdames, profitez ! Il n'y en aura bientôt plus ! Dix sous la pièce, mesdames ; dix-huit sous la paire !

Ainsi criait, au grand marché de samedi dernier, un petit bonhomme qu'entourait un cercle de ménagères et de badauds, quand soudain il se tut, rendu muet par le boniment d'un concurrent :

— A qui les balais, les balais neufs, les balais beaux et bons ? Six sous la pièce ! douze sous la paire !

Fendant la foule, le premier marchand alla droit au nouveau venu et, lui parlant à l'oreille :

— Camarade, tu veux donc me mettre sur la paille ?

— Moi ? J'y pense seulement pas.

— Comment ! tu y penses seulement pas ? Mais, écoute donc : je vole la paille, je vole le manche, je vole le fil de fer, bref je vole tout, et pourtant, que diable ! à moins de perdre mon temps et ma peine, je peux pas les vendre à moins de dix sous la pièce ! Comment fais-tu, toi, pour les offrir à six, et à douze les deux ?

— Moi, chuchotta le compère, je les vole tout faits.

Le souhait rendu.

Pitot-Petet, le magnin savoyard, se mariait, voici un demi-siècle de ça, à l'église d'une des paroisses catholiques du district d'Echallens. C'était un bon diable, quoique un peu simple. Finie la cérémonie, toute la noce et le curé s'en furent à l'auberge communale, où le couvert était mis. Au dessert, le curé porta la santé des jeunes époux, leur souhaitant toute sorte de félicités, de prospérités, avec une ribambelle de beaux enfants. A quoi Pitot-Petet, voulant être poli et tournant son chapeau entre ses doigts et sa langue dans sa bouche, répondit :

— A vous de même, monsieur le curé !

LES MÉCONNUS

LE moineau, le plus fidèle de nos hôtes ailés, puisqu'il ne nous quitte jamais, partageant avec nous les rigueurs de la froide saison, est souvent en butte à d'injustes attaques.

Injustes, c'est le mot et dans toute son acception. « Ah ! sans doute, disait M. Perier de Larsan, au moment où les céréales vont être ramassées, le moineau leur cause quelque dommage ; mais comme il rend avec usure ce qu'il emprunte pour quelques jours ! Lui aussi, pendant tout le reste de l'année, ne va-t-il pas faire une guerre acharnée et incessante au monde infini des insectes ? Car il est avant tout insectivore. Très prolifique, c'est exclusivement d'insectes qu'il nourrit ses petits : pirales, chenilles, grillons, criquets, hannetons, voilà le menu ordinaire qu'il sert à sa nombreuse famille.